



2017

Revue de presse - Journaux, magazines & guides techniques

Articles généralistes sur la MFR

31/03/2017 – Le Progrès

Article sur les Portes Ouvertes de la MFR, avec témoignages d'anciens élèves.

18/05/2017 – Le Progrès

Article sur l'Assemblée Générale et la validation du projet d'agrandissement.

Articles liés à la filière « Gestion des milieux naturels et de la faune »

1^{er} trimestre – Cahier technique du CENRA

Photo de nos élèves en page de garde, sur un chantier en tourbière.

Mars 2017 – Le Progrès

Article sur un chantier de plantation de haies à Ranchal.

Avril 2017 – Le Chasseur du Rhône

Article sur la plantation de haies et de restauration de corridors écologiques sur la commune de Saint-Bonnet-de-Mure.

Décembre 2017 – Le Progrès

Article sur la plantation de haies et de restauration de corridors écologiques sur la commune de Taluyers.

Articles liés à la « Spécialisation Génie Végétal »

2017 – Rapport d'activité 2016 du CREN

Intervention de pose de seuils de la formation « Spécialisation Génie Végétal » dans le camp militaire de Chambaran.

Avril 2017 – Le Progrès

Article sur le projet tuteuré des SGV : Utilisation de chèvres naines pour gérer une parcelle en copropriété.

Juin 2017 – Le Mag' (Journal local)

Article sur le projet tuteuré des SGV : Utilisation de chèvres naines pour gérer une parcelle en copropriété à Sainte-Genis.

Consulté sur :

<http://mfr-lapetitegonthiere.fr>

Mise à jour le :

31/12/2017

SE MAISON FAMILIALE RURALE

Des résultats très positifs pour les élèves de la Petite Gonthière

La maison familiale rurale la Petite Gonthière accueille plus de 182 élèves. Objectif : leur faciliter l'entrée en entreprise.

La Petite Gonthière est une Maison Familiale du Rhône. Elle compte 182 élèves en formation par alternance et 13 en contrat professionnel. La réussite aux examens est brillante : 89,8 % pour le diplôme national du brevet, 96,29 % pour le bac professionnel gestion des milieux naturels de la faune et de la flore (GMNF), 100 % après la spécialisation génie végétal (V).

Les jeunes sont accueillis dès la fin de 4^e cette année ; les deux classes de 4^e sont composées chacune de 18 jeunes.

Les deux classes de 3^e comptent chacune 23 élèves. Les jeunes élaborent leur projet professionnel, expérimentent divers secteurs professionnels. Ils sont en alternance 50 % en cours et en circuit professionnel.

À partir de la seconde, s'ouvre la formation dans le domaine de la faune et de l'environnement pour les métiers de la gestion et de

l'aménagement des milieux naturels, les métiers de la chasse de la pêche et de la faune sauvage, ou encore les métiers de l'animation de l'éducation et de la formation à l'environnement.

L'insertion professionnelle est de 98,48 % après la 3^e

Les chantiers-écoles leur permettent un ancrage avec le monde professionnel. Les chantiers se déroulent sur toute la région Auvergne-Rhône-Alpes et au-delà.

Les anciens élèves devenus professionnels sont mis à l'honneur dans le hall : photo activité actuelle. Ceci est aussi fait pour permettre aux parents d'avoir la réponse à la question : que va devenir mon enfant avec un bac GMNF ?

Chaque jeune est satisfait d'avoir été mis en relation avec le monde du travail ce qui leur facilite leur entrée en entreprise. L'insertion professionnelle est de 98,48 % après la 3^e, 92,30 % après le bac professionnel et 100 % pour la spécialisation SGV.

De notre correspondante Michelle Barraud

TÉMOIGNAGES



■ Florian Blanchard spécialisation SGV. Photo Michelle BARRAUD

Florian Blanchard

Il est entré en 2013 en classe de seconde. Il enchaîne des stages de paysagiste quelques mois, agriculteur et garde dans une chasse privée. Il effectue ensuite un an de stage dans un syndicat de rivière pour améliorer la qualité de l'eau et du milieu naturel. Sa formation en alternance lui permet aussi d'obtenir son bac professionnel gestion des milieux naturels de la faune et de la flore. Il continue actuellement sa formation spécialisation génie végétal (SGV). Son but est de devenir technicien de rivière.

Charlotte Chavanis et Nicolas Morlevat



■ Charlotte Chavanis et Nicolas Morlevat, anciens élèves. Photo I

Morlevat

Depuis 14 ans Charlotte Chavanis (actuellement en congé parental) et Nicolas Morlevat (chauffeur routier) se retrouvent à la MFR pour des temps collectifs. Entrés en classe de 4^e, ils alternent les stages. Ils connaissent le monde du travail, ils ont des contacts. Jamais au chômage, Nicolas a fait un CAP de boulanger, puis de paysagiste. Il a passé ses permis de conducteur d'engins, poids lourd. Actuellement il est chauffeur routier. Le passage à la MFR leur a permis dès 13 ans de rentrer dans le monde du travail et de se sentir responsabilisés.

de 4 en maternelle, et qui s'est diversifiée au fil de ces trois ans. La commune a assuré la coordination des actions et leur conformité avec les objectifs retenus et un comité de pilotage qui réunit tous les acteurs, a suivi la mise en œuvre du PEDT avec pour objectif de renouveler l'engagement contractuel de la commune. « Ces TAP se déroulent avec deux temps d'activités articulés

« pris que les changements ne se feraient qu'à la rentrée 2018, mais rien n'a filtré sur le reste... » a déclaré le maire Daniel Paccoud. La responsable a ensuite parlé du retour sur résultats du PEDT qui « globalement a satisfait enfants, parents et intervenants, avec un bémol sur l'état de fatigue de certains enfants. On reste sur la même organisation puisqu'elle fonctionne plutôt bien avec une évolution po-

« commune est de 15 000 euros, reste le maintien ou non des subventions de l'État ? ». À l'enquête diligentée par la commission, les enseignants par leur quasi-absence de réponse ont vraisemblablement montré qu'ils n'étaient pas vraiment en synergie avec la mise en œuvre du dispositif.

■ Au chapitre financier

Pour le financement de l'opération de réhabilitation et d'extension de l'école élé-

consolider le financement de cet investissement, un emprunt de 500 000 euros, à temps fixe et sur une durée de 15 années et sur une périodicité de remboursement trimestrielle. Après avoir étudié les offres de prêt, la commission des finances s'est prononcée favorablement sur celle du Crédit Mutuel qui proposait le meilleur taux sur 15 ans à 1,25 %.

Une confirmation a été donnée. Il appartenait donc au maire Daniel Paccoud de

« création doit être terminée fin juillet et les anciens sanitaires doivent être enlevés entre le 10 et 13 juillet.

rendre compte à l'assemblée délibérante de cette décision prise et transmise au contrôle de légalité.

**De notre correspondant
Georges Maire**

NOTE Le point sur les travaux à l'école sera effectué lors du prochain conseil mardi 20 juin à 20 h 30

ANSE ENSEIGNEMENT

La Petite Gonthière lance son projet d'agrandissement

La Maison familiale rurale (MFR) de La Petite Gonthière est membre du réseau des 430 MFR en France et aussi de la fondation des MFR dans le monde. A la Petite Gonthière, 182 élèves dépendent du ministère de l'agriculture et 13 adultes y suivent une formation. L'établissement est certifié ISO 9001. Les parents sont impliqués à part entière dans le fonctionnement de l'établissement et y sont représentés au conseil d'administration. Les jeunes sont responsabilisés dès leur entrée, ils sont acteurs de la vie de la maison : rangements, peinture des murs des salles... Les résultats au brevet sont de 89 % de réussite, 96 % en formation BEPA TEE et 96 % au BAC pro. Les formations :

nature jardin paysage et forêt, gestion des milieux naturels et de la faune, ou la formation post-BAC en spécialisation génie végétal amènent les jeunes sur des chantiers où ils apprennent à utiliser les machines et le matériel.

Un projet de 1,8 million d'euros

Les chantiers se déroulent sur la région mais aussi partout en France chantier à Millery, au camp militaire de Chambaran, créations de mares pour la Ligue de protection des oiseaux Rhône-Loire... Les jeunes en contact avec le monde professionnel tout au long de leur cursus scolaire trouvent un emploi faci-



■ Michel Le Bacquer, directeur de La Petite Gonthière et Patrick Bartholomeo, président. Photo Michelle BARRAUD

lement à la fin de leurs études. Un projet d'agrandissement de la structure de 1 820 000,00 € va voir le jour. Les travaux débuteront pour la prochaine année scolaire, la fin des travaux devrait avoir lieu fin 2018, début

2019. Le dossier est jugé prioritaire sur l'ensemble des MFR. Le Conseil régional devrait subventionner 50 % des travaux. L'internat pourra accueillir 90 lits, un espace en accessibilité, un grand espace de restauration.



RHÔNE-ALPES

LES CAHIERS TECHNIQUES

Gestion d'espaces naturels
des notions simples pour comprendre

COURS ENVIRONNEMENT



Restauration d'une ripisylve sur les rives du Reins

■ 1 200 espèces ont été plantées par les jeunes de la Maison familiale et rurale d'Anse. Photo Catherine ROCHEFORT

Environ 1 200 arbres ont été plantés ce mardi sur les bords du Reins par les jeunes de la Maison familiale et rurale d'Anse, sous la direction de la Fédération de pêche du Rhône et de la Métropole de Lyon.

La fédération de pêche du Rhône et de la Métropole de Lyon ont acquis en janvier, quatre parcelles de 1,9 hectare entre Thel et Ranchal (près du petit pont), afin de restaurer les 800 m de berges avec un boisement naturel.

En effet, ces parcelles étaient enrésinées depuis environ 60 ans par des douglas et des sapins qui ont acidifié les eaux et entraîné des problèmes d'érosion des berges.

Dans le cadre de ses missions de protection du milieu aquatique, la fédération, en partenariat avec le syndicat mixte Rhins Rhodon Trambouzan et affluents (Syrta) et l'association de pêche du haut-Rheins (Aappma), a mené un projet

de restauration sur 800 m de berges en reconstituant une bande boisée naturelle.

Jérémy Vaucher, maître d'étude et d'ouvrage explique : « Reconstituer une bande boisée naturelle permet de stabiliser les berges, garantit l'ombrage et la nourriture pour la faune aquatique et permet l'épuration des eaux. Les essences choisies sont uniquement des feuillus naturellement présents, aune glutineux, frêne, érable champêtre, cornouiller, noisetier. »

Ainsi, les jeunes de la Maison familiale et rurale d'Anse nommée, *La petite gonthière*, où ils suivent une formation de gestion des milieux naturels et faune sauvage, ont planté toute la journée 1 200 espèces. C'est en outre un moyen de préserver cette zone humide peuplée d'espèces très appréciées des pêcheurs et dont l'une d'elle est en voie de disparition : l'écrevisse à pieds blancs. Le haut-Reins regorge en outre de truites fario et de chabot commun (petit poisson). Le montant total du projet s'élève à 13 690 € dont 30 % financés par les pêcheurs.



■ Les jeunes de la MFR d'Anse ont reboisé 800 m de berges. Photo Catherine ROCHEFORT

▶ nature, éducation environnement

Plantation de haie en partenariat avec la société ELG

Le 31 janvier, la société «Est Lyonnais Granulat» (ELG), située à St Bonnet de Mure a mis en place dans le cadre des mesures compensatoires environnementales, un chantier de plantation de haie champêtre en partenariat avec la FDCRML et le concours de la MFR de la petite Gonthière d'Anse.



Situé en périphérie de la carrière, l'objectif de la plantation est de compenser en partie l'impact de la carrière sur l'environnement.

Les communes de St Bonnet de Mure, St Priest et St Pierre de Chandieu sont concernées par cette carrière de 74 ha.

Coordonnée par la FDCRML, l'implantation de la haie s'est réalisée avec les acteurs locaux : la Société ELG, l'association de chasse locale, la municipalité et l'école du village ont également pu observer l'efficacité de la MFR de la petite Gonthière qui a encore pu faire valoir son savoir-faire sur ce type d'aménagement.

Le partenariat a pour objectif de reconduire des plantations tous les hivers pendant 4 ans pour près de 4 km au total.

En parallèle, la FDCRML, association agréée au titre de la protection de l'environnement, a réalisé une animation d'éducation à l'environnement et au développement durable au CM1, CM2 de l'école «Chat Perché» sur le thème de la haie champêtre : ses rôles, les animaux qui en profite et les plantations.

Des explications mises en pratique le jour même avec une participation et une visite du chantier de plantation (cf. photo ci-contre)

Des étudiants à la découverte de la permaculture

À la suite d'un appel à projet, lancé par la Communauté de communes du pays mornantais, Philippe Crozier, agriculteur, a reçu mercredi sur ses terres, une quarantaine d'élèves en bac professionnel Gestion des milieux naturels et faune sauvage, de la maison familiale rurale d'Anse. En partenariat avec la Fédération de chasse, Jérôme Bérurier, technicien, les a accompagnés dans la création d'un corridor écologique.

Philippe Crozier est actuellement en transition de permaculture, méthode qui prône l'écologie naturelle, grâce, en partie, à la création d'une haie champêtre aux abords de ses parcelles. « À terme, je n'utiliserai plus aucun produit phytosanitaire. La permaculture va me permettre de créer un agro système fonctionnel et cette haie est un complément essentiel. » Une plante qui permettra de recevoir des insectes uti-



■ Les élèves ont planté différents végétaux. Photo Valérie HEBERT

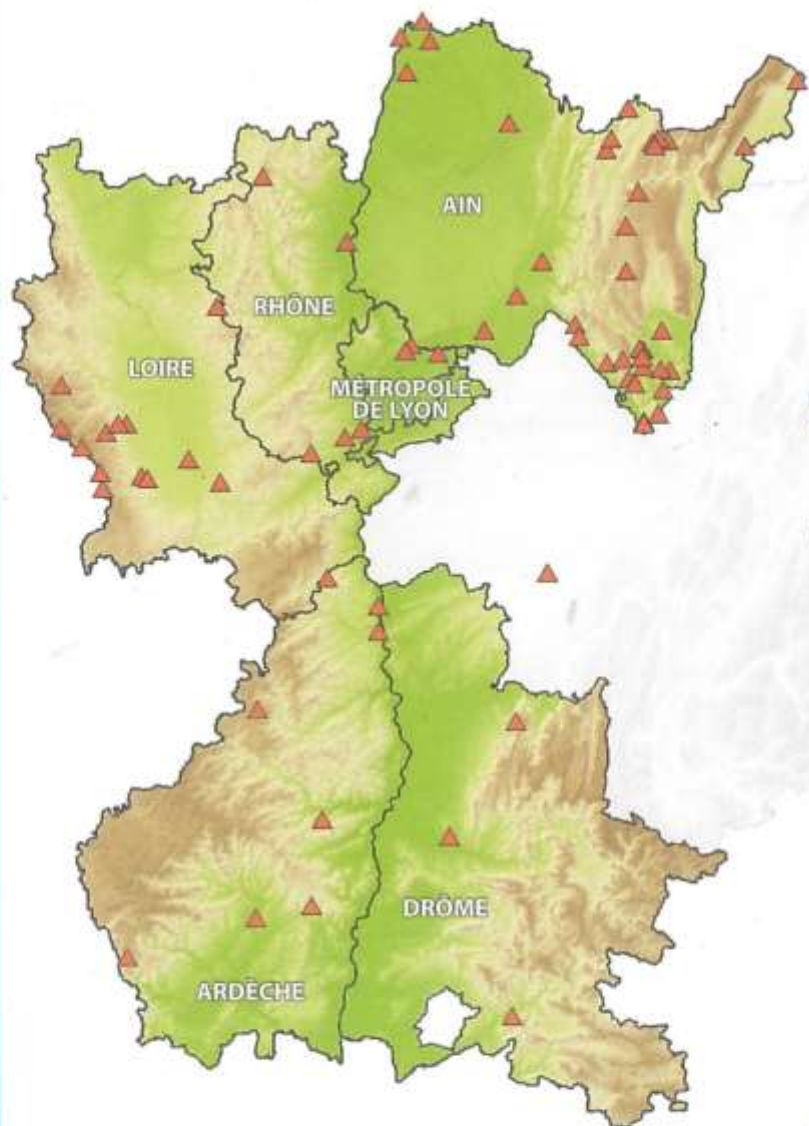
les pour ses cultures et qui aura un effet brise-vent. Ceci, afin d'éviter le dessèchement des sols et l'utilisation en abondance de l'arrosage.

Les apprentis ont participé aux plantations

Accompagnés de leur pro-

fesseur, Didier Dupuy, certains élèves ont planté une douzaine d'essences sauvages comme la bourdaine, le sureau, et le noisetier. D'autres ont disposé du mulch au pied des arbres. Grâce à son apport en magnésium et calcium, cette paille permet une meilleure décomposition organique.

Après la définition collective du projet et l'élaboration du plan de gestion, vient le temps de la mise en œuvre du programme d'actions. Inventaires, suivis, études, accompagnement du monde agricole, mais aussi, très souvent, des travaux pour restaurer et/ou entretenir les milieux. Le Cen s'efforce d'avoir toujours une longueur d'avance sur ces aspects techniques qui constituent son cœur de métier : chaque année, de nouvelles méthodes sont testées, les savoir-faire progressent... au bénéfice ensuite de l'ensemble du réseau des professionnels de la préservation de la nature ! Les chantiers sont aussi l'occasion de belles rencontres et collaborations entre des personnes d'origines très diverses.



Les Cen Rhône-Alpes et Isère ont expérimenté cette année un **dispositif novateur de lutte contre le robinier faux-acacia**. En partenariat avec le bureau d'études GAMAR, à l'origine de la méthode, le dispositif a été testé à Chambaran (Isère), sur la digue de l'étang du Grand Vienne, sur environ 600 souches, puis sur la plaine alluviale de l'Ardèche à Vogüé (120 souches). L'occasion pour les techniciens travaux de se former à cette technique prometteuse permettant d'éliminer 98% des robiniers envahissants en un seul passage !



Le camp militaire de Chambaran accueillait cet automne un 2^{ème} chantier d'envergure, cette fois avec des étudiants en Bac Pro et des adultes en formation "Qualification génie végétale" à la *Maison familiale et rurale La Petite Gonthière de Anse*. Les participants se sont attelés à **restaurer le lit de deux cours d'eau** (le Regrimay et le Rativeyron) et à limiter leur incision, en installant 14 seuils bois et autres aménagements visant à dissiper à l'avenir l'énergie du courant en aval des étangs.

Les chantiers 2016 en quelques chiffres

172 chantiers d'une durée de 1 à 10 jours, dont :

- 77 chantiers en régie
- 46 chantiers avec des entreprises
- 19 chantiers-écoles avec des lycéens ou étudiants des MFR, lycées agricoles ou horticoles...
- 21 chantiers avec des personnes en insertion
- 9 chantiers éco-volontaires (135 bénévoles)



Le 23 septembre, l'entreprise *Mouchet bois et forêt*, en partenariat avec le Cen, a présenté un **prototype de récolteuse de graines** équipée d'un système d'aspiration, montée sur un quad 6 roues. Ce matériel permet de disposer de graines d'origine locale. L'essai réalisé sur l'ENS du marais de Vaux (Ain) a été très concluant, avec un impact nul au sol et négligeable sur la végétation négligeable.



Quand les chèvres remplacent les tondeuses à gazon



■ Un projet qui satisfait les petits comme les grands. Photo Claire-Lise BOSA

Le lotissement la Chenevatière 2 accueille des chèvres naines qui mangent l'herbe qu'elle trouve et font en même temps le travail de la débroussailleuse.

L'association syndicale de copropriétaires du lotissement la Chenevatière 2, qui regroupe 15 maisons, a mis en place un éco-pâturage de son bassin de rétention par des chèvres naines : une initiative originale dont les travaux d'aménagement ont été réalisés par les élèves de la Maison familiale rurale d'Anse.

Une idée née des élèves

Sébastien Venet, l'un des copropriétaires, est formateur à la Maison familiale. Il a présenté la situation initiale à ses élèves, dans le cadre d'un module qui vise à mettre le groupe en situation d'autonomie face à une problématique, du devis à la réalisation. « Il fallait trouver une solution économique, peu chronophage et si possible écologique pour entretenir ce tas de broussailles », explique le copropriétaire. Rapidement, les élèves ont proposé d'y faire pâturer des animaux. L'idée était née.

« Après réflexion, ce sont les chèvres naines qui ont fait l'unanimité : l'animal est réputé pour son appétence envers les ronciers, mais aussi pour son aspect ludique, ce qui n'est pas

négligeable dans le contexte d'un lotissement récent habité par de nombreux couples avec enfants en bas âge. Les chèvres apportent une présence apaisante et elles constituent une aubaine pour créer du lien social entre les propriétaires. »

Néanmoins, les chèvres apportent leur lot de contraintes. « Qui dit chèvres naines dit clôtures, cabane, ombre, abreuvement, etc., raconte Sébastien Venet. Brouillons après brouillons, un projet s'est dessiné en collaboration avec les représentants du lotissement. »

Il ajoute : « La diversité des tâches réalisées par les élèves est fabuleuse. En plus de libérer les copropriétaires, le projet offre une dimension sociale et pédagogique. Le débroussaillage est écologique et silencieux, la biodiversité est préservée, il n'y a pas de déchets de tonte et les émissions de gaz à effet de serre sont réduites. »

Le chantier a été réalisé avec la construction d'une cabane grand luxe possédant un râtelier, un système de récupération des eaux du toit, l'aménagement d'un ponton afin d'offrir une possibilité de refuge pour les chèvres, mais aussi pour diversifier leur milieu car, ces animaux sont très joueurs. Enfin, deux micro mares temporaires ont été aménagées pour favoriser les tritons déjà présents sur le site.

De notre correspondante,
Claire-Lise Bosa

« Les chèvres apportent une présence apaisante et elles constituent une aubaine pour créer du lien social entre les propriétaires »

Sébastien Venet, copropriétaire et formateur à la Maison familiale rurale

Haute-Rivoire
Veaux, vaches
et 2 CV à la foire



■ Des vaches et des veaux
Photo Jean-Michel MURAT

Le comité des foires de Haute-Rivoire s'est activé ces dernières semaines pour offrir une foire printemps aux visiteurs. Tôt le matin, les bovins étaient alignés sur le rail.

Des animaux et des voitures

Vaches, génisses et veaux formaient un cheptel d'une centaine de bovins qui ont changé de main dans la matinée. Plus loin sur la place, quelques chevrettes paquées devant le monument aux morts attendaient. La présence de marchands avec leurs produits régionaux tenait les papilles en éveil. De leur côté, les horticulteurs



■ Génisses et vaches attendent leurs propriétaires.

NOISETTE ET LILAS

Sébastien Venet en famille • Crédit photo : Sébastien Venet



NOUVELLES VOISINES : NOISETTE ET LILAS, DEUX CHÈVRES NAINES

Depuis le début du mois de mai, deux chèvres naines ont emménagé dans le lotissement Chenevatière 2 à Saint-Genis-l'Argentière. Leur enclos : un bassin de rétention qui n'aura plus besoin d'être tondus.

"Le débroussaillage prend du temps, ce n'est pas écologique. Le tour de rôle, cela ne marche jamais et je ne me voyais pas utiliser des herbicides" s'exclame Sébastien Venet, habitant du lotissement Chenevatière 2 à Saint-Genis-l'Argentière. Partant de ce constat, M. Venet qui est aussi directeur pédagogique de la Maison familiale rurale (MFR) d'Anse a souhaité faire évoluer les choses.

UN PROJET MENÉ PAR LES ÉLÈVES DE LA MFR D'ANSE

L'éco-pâturage s'est avéré être la solution idéale pour le lotissement afin de mettre fin au casse-tête du débroussaillage annuel. "J'avais cette idée dans un coin de ma tête. Le bassin de rétention n'aurait pas pu accueillir d'animaux sans travaux alors je me suis dit qu'on pouvait passer par la MFR et j'ai joué le jeu à fond. J'ai emmené les élèves sur le terrain pendant une demi-journée et je leur ai demandé de réfléchir à un projet" explique Sébastien Venet.

Les élèves en sont venus à la même conclusion que leur directeur

pédagogique. "Il fallait une solution pour entretenir la parcelle qui soit pérenne et écologique" souligne Christophe Puel, qui travaille au Syndicat des marais de Bourgoin Jailleu et qui suit une formation en Génie Végétal à la MFR d'Anse. Cette mission s'est transformée en un projet tutoré sur l'année pour une petite quinzaine d'élèves du Bac Professionnel Gestion des milieux naturels et de la faune ainsi que de la spécialité Génie végétal.

NOISETTE ET LILAS, AUTONOMES ET AFFECTUEUSES

Le choix des chèvres naines s'est rapidement imposé car "c'est un animal qui s'adapte vite et qui est sociable, ce qui est important car les enfants ont envie de toucher les animaux. De plus, il n'est pas trop grand ce qui est parfait pour cette petite surface et puis c'est tendance" précise Christophe Puel. Des moutons auraient pu être envisagés : ils demandent moins d'attention mais sont moins sociables.

"L'idée a été bien reçue, tout le monde n'a pas été emballé tout de suite mais la majorité a réagi positivement et les autres ont juste eu besoin d'être rassurés. On

pensait batailler et en fait on a réussi à faire l'unanimité sans problème" se rappelle Sébastien Venet qui a reçu le soutien de la présidente du lotissement, Elisabeth Rivollier.

Le lotissement familial est constitué de 15 lots, Sébastien Venet se félicite de voir que l'enclos des chèvres constitue un point de rencontre pour les habitants : "Il y a un vrai intérêt pour le lotissement, les gens viennent, discutent, j'ai parlé avec des personnes que je n'avais pas forcément rencontrées avant". Ce sont les enfants qui ont choisi le prénom des chèvres suite à un tirage au sort. Noisette et Lilas ont moins d'un an, elles ne sont pas particulièrement bruyantes ou odorantes et elles ont trouvé leur place au sein de la communauté. Cette solution ludique et écologique nécessite tout de même de l'investissement de la part des habitants, il faut notamment s'occuper d'elles au début pour les habituer au contact humain. Sébastien Venet explique, par exemple, qu'elles mangent sur ses genoux. Si elles demandent un peu d'affection pour être apprivoisées, elles sont majoritairement autonomes.



UN INVESTISSEMENT

La nourriture : Noisette et Lilas l'ont sous leurs pattes (pendant l'hiver un complément leur sera certainement nécessaire). Pour ce qui concerne l'approvisionnement en eau, un abreuvoir automatique avec récupérateur d'eau de pluie a été mis en place. Les chèvres disposent également d'un "ponton pour ne pas s'ennuyer, elles peuvent monter dessus ou se cacher dessous" fait remarquer Christophe Puel. La construction de l'enclos a été pensée de manière à durer, les membres de la formation ont dû

Auteurs
Aurélia Abdelbost

faire un devis pour convaincre les habitants d'investir dans les matériaux nécessaires au projet. Tous les travaux ont été réalisés par les membres de la MFR d'Anse.

"Il fallait persuader les personnes vivant dans le lotissement du bien fondé du projet et que ce financement particulier était plus porteur que de faire appel à des prestataires annuellement" insiste Christophe Puel. Il ajoute : "Je suis issu des espaces verts et donc de la taille. J'ai vu qu'on pouvait faire autrement, plus propre. Pour moi c'était un grand enseignement et une belle leçon de vie".

BEAU ET ACCESSIBLE

/ perene
AGENCEMENT D'INTÉRIEURS

JUSQU'À
2 000 €
D'ÉQUIPEMENTS
OFFERTS*
DU 12 AU 24 JUIN 2017

CUISINE - BAIN - RANGEMENT

AGENCEMENT FORISSIER / ARTISAN DE PÈRE EN FILS DEPUIS 1975

ATELIER - 1 A GARRETT I ÈRE • SHOWROOM - LA GARF - RUE DU R MAI 1945 - SAINT-MARTIN-EN-HAUT - Tél. 04 78 19 12 24 - www.perene.fr